



UNIVERSITE DE PROVENCE (AIX-MARSEILLE I)

Secrétariat général

Service des Affaires juridiques
Et institutionnelles

ARRETE

PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES DE LA MATIERE

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;

Vu l'arrêté en date du **18 décembre 2008** portant convocation du corps électoral ;

Vu les statuts de l'UFR **Sciences de la Matière**

Vu les procès verbaux de dépouillement ;

Le Président de l'Université de Provence proclame les résultats du scrutin :

Collège : Etudiants et personnes bénéficiant de la Formation Continue ou auditeurs libres - USAGERS

Sièges à pourvoir : 6

Inscrits : 938

Votants : 81

Bulletins blancs ou nuls : 5

Suffrages valablement exprimés : 76

Taux de participation électorale : 8,63 %

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
« Etudiants indépendants »	25	1	1	2
« Avenir Instrumentation »	51	4		4

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms
« Etudiants indépendants »	Titulaire n° 1	Sophie d'AMBROSIO
	Suppléant du n° 1	Aurélien THEZE
	Titulaire n° 2	Elias DIB
	Suppléant du n° 2	Etienne ELIOT
« Avenir Instrumentation »	Titulaire n° 1	Oussama SNENE
	Suppléant du n° 1	Thierry MADIBILA MA NZAMBA
	Titulaire n° 2	Pascal TORTIELLO
	Suppléant du n° 2	Jérôme ROSET
	Titulaire n° 3	Damien PAILHON
	Suppléant du n° 3	Pas de candidat
	Titulaire n° 4	Julien POUPENEY
	Suppléant du n° 4	Pas de candidat

Les résultats proclamés ci-dessus sont affichés dans les locaux de l'UFR Sciences de la Matière et adressés au Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles pour qu'il soit procédé, ce jour, à leur affichage au siège de l'Université.

Fait à Marseille, le jeudi 5 février 2009

Pour le Président et par délégation

Le Directeur de l'UFR Sciences de la Matière



[Signature]
André THEVAND